

Session Plénière du 29 juin 2023

Vœu présenté par le groupe Rassemblement National & Alliés

Demandons un plan d'investissement pour le réseau routier de la région Centre – Val de Loire !

Peu d'investissements ont été réalisés sur le réseau routier de la région Centre – Val de Loire ces dernières années. Le réseau routier supporte pourtant 90 % des déplacements en région Centre et c'est par la route que nous pourrions développer des transports en commun de proximité et écologique desservant l'ensemble du territoire. Les CPER permettent à l'Etat de se désengager partiellement sur des projets d'infrastructures routières indispensables pour l'avenir du Centre – Val de Loire et de ses habitants. En lien avec les collectivités de la Région, nous considérons que c'est à l'Etat d'assumer prioritairement une ambition financière et logistique pour les aménagements routiers.

Considérant qu'un dédoublement en 2 X 2 voies des principaux axes routiers de la région Centre permettrait d'assurer la sécurité des usagers, de favoriser le développement économique régional et faciliterait les déplacements de l'ensemble des habitants de la région ;

Considérant qu'un plan d'investissement pour passer en 2 X 2 voies les principaux axes routiers de la région Centre permettrait de développer les transports en commun routiers, aujourd'hui le moyen de transport collectif le plus flexible et économique ;

Considérant que la détérioration progressive des routes en région Centre mettent en danger la sécurité des usagers et limitent l'accès à certaines routes aux transports en commun collectifs routiers ;

Considérant que la révolution du transport individuel ou collectif s'oriente vers des véhicules autonomes et propres, nous devons préparer notre réseau routier à ces changements qui augmenteront le trafic routier ;

Considérant que le réseau routier régional ne s'adapte pas à l'augmentation constante du nombre d'habitants en région Centre ;

Considérant qu'un grand plan pour les routes de la région Centre – Val de Loire permettrait de développer des axes protégés pour la mobilité douce ;

Considérant qu'une modernisation du réseau routier régional devrait s'accompagner d'écrans acoustiques s'assimilant positivement à l'environnement et de nouveaux revêtements de chaussée modernes « anti-bruit » afin de ne pas nuire aux riverains ;

Considérant que l'amélioration du réseau routier régional permettrait de désenclaver des territoires et de développer économiquement l'ensemble de la région Centre – Val de Loire ;

Considérant qu'un rapport de juin 2018 nous apprenait que 7 % des ponts français ont « besoin de travaux de réparation urgents » et que 30 % des ponts français sont à réparer, un plan pour notre réseau régional permettrait de sécuriser et moderniser les ponts de la région Centre en les adaptant à la mobilité douce et aux transports en commun collectifs ;

Considérant que le manque d'investissement sur le réseau routier régional éloigne les habitants des zones rurales des services publics et de l'emploi ;

Considérant que pour lier le réseau routier régional aux transports urbains, il est nécessaire d'investir dans des aires de stationnement à proximité des réseaux urbains afin de développer une connexion entre les moyens de transports adaptés aux environnements locaux ;

Considérant que les collectivités régionales ont besoin du soutien financier, logistique et organisationnel de l'État pour mener à bien ces travaux d'aménagement et d'entretien ;

Considérant que sur la période 2023-2027, seuls 19 % des 8,6 milliards d'€, que compte consacrer l'Etat au financement des infrastructures de transport régionales, sera fléché vers l'infrastructure routière qui supporte pourtant 85 % des déplacements en France et 90 % des déplacements en région Centre ;

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire, réuni en séance plénière le 29 juin à Hanches :

1. Exprime sa préoccupation sur la détérioration des routes en région Centre – Val de Loire
2. Sollicite l'appui financier, logistique et organisationnel de l'État afin de réaliser des travaux d'aménagement et d'entretien nécessaires pour améliorer les routes de la région Centre – Val de Loire en lien avec les différentes collectivités
3. Demande à l'Etat de mettre en œuvre un grand plan d'action ambitieux pour l'amélioration des routes en région Centre – Val de Loire, incluant notamment la réfection des chaussées en revêtement anti-bruit, la modernisation des équipements de sécurité, le passage en 2 X 2 voies sur les principaux axes routiers dans la mesure du possible sur le terrain, l'optimisation des infrastructures pour les modes de transport à mobilité douce et des aires de stationnement péri-urbains afin de développer la connexion des moyens de transport utilisés.